



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la Sécurité civile
et de la gestion des crises

FICHE THÉMATIQUE FEUX DE FORÊT

Les Tracker



38 ans de combat contre les flammes



L'année 2020 tourne une page pour l'histoire des moyens aériens de la Sécurité civile. Le Tracker S2F, avion bombardier d'eau utilisé en France depuis 1982 a replié ses ailes après 38 années de service.

Historiquement, les Tracker étaient à l'origine des avions destinés à la lutte anti-sous-marine pour l'US Navy, mis en service en 1952, par le constructeur Grumman.

En 1970, il est transformé par la société canadienne CONAIR en bombardier d'eau. L'avion est baptisé « Firecat », tradition du constructeur Grumman, qui donnait un nom de félin à ses avions. En décembre 1981, la Sécurité civile passe commande pour les deux premiers

Tracker, T1 et T2, qui se posent à Marignane le 24 mai 1982 après la traversée du Canada et de l'Atlantique.

Au sein du secteur Tracker, jusqu'à 19 avions ont occupé une place importante dans le dispositif de lutte contre les feux de forêt. Ils avaient pour principale mission l'extinction des feux naissants par le Guet Aérien Armé (GAAR) : mission de surveillance, au-dessus des zones sensibles identifiées, permettant l'intervention sur toute fumée suspecte dans un délai de moins de dix minutes. Cette mission s'effectuait toujours à deux avions, pour accroître la capacité et l'efficacité : 80 % des départs de feux déclarés sont fixés, maîtrisés ou éteints avec l'appui des troupes au sol.

Dans un second temps, lorsque l'attaque initiale n'a pas permis la maîtrise du feu, le Tracker était utilisé dans la lutte pour la pose de barrières de retardant ayant plusieurs objectifs : limitation de la propagation du feu, traitement des flancs, protection de points sensibles ...

À l'inverse des Canadair, les Tracker étaient armés en sol en produit retardant ou en eau sur des pélicandromes. Seulement 3 minutes étaient suffisantes pour le remplissage de l'avion, moteurs et hélices tournants. Ils ont été à plusieurs reprises modernisés et leur avionique complètement revue afin de continuer à œuvrer au sein de la flotte de la Sécurité civile. Ces opérations, dites de rétrofitage, leur ont permis de voler jusqu'en octobre 2019.

Au mois de février 2020, et après près de 40 ans à survoler les massifs du sud de la France, le directeur général de la Sécurité civile et de la gestion des crises a décidé le retrait des Tracker du service opérationnel. Cette décision fait suite à des problèmes techniques des trains d'atterrissage pour lesquels la société CONAIR a fait savoir qu'aucune base technique permettait d'apporter toutes les garanties de sécurité nécessaire, cette analyse ayant été confirmée par la direction générale de l'Armement.



Fiche technique

du S2F-Tracker

- **Constructeur :** Grumman
- **Équipage :** 1 pilote à bord
- **Mise en service :** 1982
- **Longueur :** 13,26 m
- **Hauteur :** 5,06 m
- **Envergure :** 21,29 m
- **Vitesse de croisière :** 407 km/h
- **Vitesse de pointe :** 420 km/h
- **Vitesse de largage :** 210 km/h
- **Puissance :** deux moteurs de 1 425 chevaux chacun
- **Autonomie en vol :** 4 h / 3 h 30
- **Volume largué :** environ 3 300 L de retardant / 3 400 L d'eau
- **Hauteur de largage :** entre 30 et 50 m
- **Indicatif OPS :** Tracker

